

\*\*\*\*\*

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci**  
**M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 6 août  
**2014 (09)** 2014, au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,  
**6 août** Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeline Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Alain Lalonde
André Lapierre	

Était absente, la conseillère Isabelle Parent.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy est également présente.

\*\*\*\*\*  
Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.  
\*\*\*\*\*

**14-197 2- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14-198 3- Adoption du procès verbal**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le procès verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2014 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4- Rapport d'activités de la mairesse**

**5. Lecture du résumé des correspondances reçues**

**5.1 Dépôt d'états financiers**

**14-199 6. Adoption des comptes à payer au montant de 25 743.74 \$**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 25 743.74 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

7770	Jacqueline Bardou	1800.00 \$*
7771	Bell Canada	817.01 \$*
7772	Compo Recycle	31 115.38 \$*
7773	Conteneur Recycle Inc.	5 531.67 \$*
7774	Croix-Bleue	3 220.17 \$*
7775	Excavation Pigeon	8 451.56 \$*
7776	Féd. Québécoise des Municipalités	22.23 \$*
7777	Fonds d'information sur le territoire	24.00 \$*
7778	Garage Marcel Lamarche	144.02 \$
7779	MRC de la Matawinie	16 048.33 \$*

7780	Reliance Protectron Inc.	2 041.82\$*
7781	Société canadienne des postes	660.80 \$*
7782	Telus	157.35 \$*
7783	Bell Canada	102.45 \$*
7784	L'ami du bûcheron	45.42 \$
7785	Areo-Feu	91.56 \$
7786	Me Pierre-Édouard Asselin	653.92 \$
7787	Atelier usinage St-Donat Inc.	137.32 \$
7788	Biolab	23.00 \$
7789	Boivin Gauvin Inc.	772.63 \$
7790	Cartes Citi Canada Inc.	513.52 \$
7791	Centre de Location GM	1 315.84 \$
7792	Home Hardware	1 814.22 \$
7793	Coopsco des Laurentides	84.84 \$
7794	Corporate Express Canada Inc.	407.84 \$
7795	Création Natura	31.03 \$
7796	Les éditions juridiques FD Inc.	107.10 \$
7797	EMRN	1 265.82 \$
7798	Excavation Pigeon	4 111.73 \$
7799	Les Fleurons du Québec	402.41 \$
7800	Garage Marcel Lamarche	3 692.43 \$
7801	Garage de pneus NDM	10.15 \$
7802	Journal Altitude 1350	373.69 \$
7803	Sophie Lanouette	206.08 \$
7804	André Lapierre	39.56 \$
7805	Location Discam Inc.	1 724.29 \$
7806	Martech	60.94 \$
7807	M. St-Amour et fils Inc.	22.39 \$
7808	Pivin et Drapeau Inc.	342.06 \$
7809	Produits Sanitaires des Plaines Inc.	263.81 \$
7810	PG Solutions Inc.	5 766.00 \$
7811	Rapide investigation	151.48 \$
7812	Info page	127.85 \$
7813	SEAO-Constructo	15.76 \$
7814	SRAD Communications	218.45 \$
7815	Tenaquip Ltd	502.14 \$
7816	Toilettes Québec	344.93 \$
7817	Zone Technologies	103.48 \$
7818	Financières Banque Nationale	2 260.50 \$*
7819	Financières Banque Nationale	25 701.03 \$*
7820	ADMQ	125.00 \$*
7821	Bell Canada	28.54 \$*
7822	Bell mobilité	86.18 \$*
7823	Compo Recycle	1 184.33 \$*
7824	Féd. Québécoise des Municipalités	2 673.17 \$*
7825	Ministre des Finances	984.18 \$*
7826	Rogers	23.00 \$*
7827	Sintra Inc.	775 589.62 \$*
7828	Syndicat canadien	490.16 \$*
7829	Xérox Canada Ltée	924.24 \$*

Total des incompressibles : 880 062.72 \$

## PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

## **7. Règlements et avis de motion**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

## **8. Administration et ressources humaines**

### **14-200 8.1 Site Web - Devis [n/d C-83]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le devis de contrat de service pour la conception d'un site web pour la municipalité ainsi que la directrice générale à procéder à l'appel d'offres par voie d'invitation.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **14-201 8.2 Entente MRC - [n/d N-23 et N-812]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'entente avec la MRC de la Matawinie concernant l'utilisation de la fibre optique suite au branchement de la compagnie IMDS sur le réseau de la municipalité,

que des frais mensuels de 100\$ seront facturés à la municipalité qui refacturera l'entreprise IMDS,

que la mairesse madame Roxanne Turcotte et la directrice générale madame Chantal Soucy soient et sont autorisées à signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **14-202 8.3 Maire-suppléant [n/d N-419]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci nomme le conseiller André Lapierre, au poste de maire suppléant et substitut à la M.R.C. de la Matawinie, pour une période de huit mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **14-203 8.4 Fédération québécoise des municipalités- Congrès [n/d N-133]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'inscription de la mairesse Madame Roxanne Turcotte ainsi que 2 conseillers soit, Madame Johanne Baillargeon et Monsieur André Savage, au coût de 650 \$ plus taxes chacun et les frais inhérents, afin de participer aux assises annuelles de la FQM qui se dérouleront les 25,26 et 27 septembre 2014 à Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **14-204 8.5 Employés municipaux - Congédiement [n/d N-300]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que suite à une enquête interne, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci a suspendu, sans solde, à compter du mardi 5 août 2014 et procède au congédiement, à compter du mercredi 6 août 2014, de Monsieur Léo Morin, à titre de contremaître des travaux publics, vu les manquements graves commis par ce dernier dans le cadre de sa relation d'emploi, notamment au Code d'éthique et de déontologie de la Municipalité, entraînant ainsi la perte du lien de confiance à son égard.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'administration et les ressources humaines**

#### **9. Sécurité publique**

##### **9.1 Rapport du conseiller responsable**

#### **14-205 9.2 Service incendie [n/d N-71]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte que le cadet Yohann Chabloz obtienne le titre de pompier, à compter du 6 août 2014, suite à la réussite de tous ses examens de la formation "Pompier 1".

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur la sécurité publique**

#### **10. Voirie**

##### **10.1 Rapport de la conseillère responsable**

#### **14-206 10.2 Contrat de déneigement [n/d C-82]**

Suite à l'ouverture des soumissions du 4 août,

- Les entreprises Trans-Nord 1985 Ltée et Hugues Lanthier Excavation

Prix total pour les trois années 1 019 998.26 \$ plus taxes

- Les Excavations Lambert inc.

Prix total pour les trois années 1 489 675.00 \$ plus taxes

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat aux entreprises Trans-Nord 1985 Ltée et Hugues Lanthier Excavation, le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 1 019 998.26 \$ plus taxes et ce pour les trois options demandées.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les documents à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14-207 10.3 Lignage de rues et lignes d'arrêt [n/d N-455]**

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci approuve la liste des chemins pour les travaux de lignage de rues.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14-208 10.4 Contrat Travaux de chemin – Décompte progressif # 1 [n/d C-80]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le premier décompte des travaux de chemin effectués par Sintra, au coût de 775 589.62\$, selon les recommandations de l'ingénieur Monsieur Pierre Desmarais.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14-209 10.5 Contrat de nivelage- modifications [n/d C-16-2014]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'ajout de kilométrage de la Montée du Cap (section # 1) de 1.5 km au 2 semaines et modifie le nivelage de la Montée du Cap (section # 2) pour une fois par saison au lieu de deux.

Adopté unanimement par les conseillers.

## Période de questions sur la voirie

### 11. Environnement et Hygiène du milieu

#### 11.1 Rapport du conseiller responsable

#### 14-210 11.1 Journée environnement du 16 août [n/d N-912]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la tenue d'une journée environnement avec un dîner "smoked meat" au garage municipal, le samedi 16 août, de 10h00 à 15h00. Un budget de 850 \$ est alloué pour les achats et Monsieur André Savage est mandaté à l'organisation de l'évènement.

Adopté unanimement par les conseillers.

## Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

### 12. Santé, famille et petite enfance

#### 12.1 Rapport de la conseillère responsable

#### Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

### 13. Aménagement, urbanisme

#### 13.1 Rapport du conseiller responsable

#### 14-211 13.2 Dérogation mineure – 2525 chemin Saint-Guillaume [matricule 5723-75-9191]

**Attendu que** madame France Vadnais et monsieur Pierre Villeneuve ont adressé une demande de dérogation mineure à la réglementation de zonage pour la propriété située au 2525 chemin Saint-Guillaume;

**Attendu que** la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser l'empiètement de 1,96 mètre dans la marge avant de l'abri pour voiture;

**Attendu que** la propriété se situe dans la zone 60 et que la marge de recul avant prescrite dans cette zone est de 7,6 m;

**Attendu que** la dérogation demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Pour ces motifs,  
Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde

que le Conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande de dérogation, conditionnelle à ce que l'abri ne déroge de sa fonction principale.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

#### **14. Promotion et développement économique**

##### **14-212 14.1 Salle des loisirs du Lac Castor et Galipeault [n/d N-272]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'entreprendre les démarches pour le transfert, à la municipalité, du bail ou d'une partie du bail # dossier 99550 du Centre des loisirs du Lac Castor inc.

La location du terrain sera exclusivement à des fins municipales, à vocation non lucrative, avec accès publics.

La municipalité assumera les coûts de transfert et de paiement des loyers antérieurs a même les fonds de la subvention de l'association.

Le terrain est désigné comme suit :

**Canton de CHILTON, lot 30, parcelle 1, rang IX, lac castor.**

La superficie pourra être réduite à 3000 m<sup>2</sup> plutôt que 7500 m<sup>2</sup>.

Le Centre des loisirs du Lac Castor inc. devra signer un bail notarié, avec la municipalité, pour l'utilisation du terrain et ses responsabilités.

La mairesse et la directrice générale sont autorisées à signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

##### **14-213 14.2 Bottin 2015 Notre-Dame-de-la-Merci et Saint-Donat [n/d N-294]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le paiement de 850\$ plus taxes pour la parution de la municipalité dans l'édition 2015 du Bottin Notre-Dame-de-la-Merci et Saint-Donat.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur la promotion et le développement économique**



**15. Loisirs, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**14-214 15.2 Prêt de la salle communautaire [n/d N-350]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le prêt sans frais de la salle, à un organisme extérieur, afin d'organiser un évènement de financement, le 1<sup>er</sup> novembre prochain, pour un voyage étudiant au Costa Rica en décembre prochain.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture**

**Varia**

**Période de questions générales**

**14-215 16. Levée de l'assemblée**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #14-199, 14-201, 14-203, 14-206, 14-208, 14-210, 14-213.**

---

**Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière**

---

**21 personnes  
Fin de la session 20h40**

---

**Mairesse**

---

**Directrice générale**